

# Santé des personnels et Conditions de travail

## **Stage de 2 jours à Auray Lycée B Franklin avec la présence de Lionel Delbart responsable national Snep Jeudi 4 et Vendredi 5 avril 2019 9h-17h**

**1<sup>ère</sup> journée : Santé des personnels**

**2<sup>ème</sup> journée : Conditions de travail des enseignants d'eps**

1<sup>ère</sup> journée : Santé des personnels : Quels droits ? Quelles protections ?

Avec l'âge, les problèmes de santé peuvent s'aggraver sur le plan professionnel, mais également dans "la vie de tous les jours". Ce stage a pour ambition de clarifier la réglementation, de mieux comprendre la logique à suivre lors de problème de santé, de réfléchir aux démarches à mener et aux actions à anticiper à tous les niveaux.

*Nous essaierons de répondre aux questions que les uns et les autres peuvent se poser :*

- Pourquoi est il important de distinguer la « maladie » de « l'accident », ce qui est « imputable au service » de ce qui ne l'est pas, les droits différents des titulaires et des non titulaires...
- Qui de l'état, de la sécurité sociale, de la MGEN, de la MAIF, de l'autonome... prend en charge les différents frais, le manque à gagner et dans quelles conditions ?
- Quels sont les droits à plein traitement, à demi-traitement ? Quand les congés avec traitement sont épuisés, quelles perspectives ?
- Les postes adaptés de courte durée (PACD) et de longue durée (PALD) qui remplacent la réadaptation et le réemploi au CNED, le reclassement professionnel, la retraite anticipée pour invalidité... comment ? pourquoi ?
- A qui s'adresser ? quelles procédures ? quels délais ? Quels représentants des personnels ? leurs moyens et leurs droits ?
- Les différentes instances relatives aux questions concernant la santé des personnels : comité médical, commission de réforme, CHS, CTP, CAPA...
- Commission de réforme : comment suivre son dossier, quelle démarche adopter, pourquoi contacter les représentants du personnel, comment procéder avant et après la commission.

## **17h - 19h Entretiens individuels possibles**

2<sup>ème</sup> journée : Conditions de travail des professeurs d'Eps

L'instauration depuis 2010 dans la fonction publique des Chsct a créé une obligation d'observation, analyse et de surveillance des conditions de travail des personnels pour l'employeur. Quelles conséquences en Eps ? Qu'apporte ce nouveau cadre règlementaire ? Quelles modifications observées ? Que peut-on en attendre ?

Après une présentation de ces instances et de leur champ d'action déclinée au niveau national académique et départemental, nous essaierons :

- dans un premier temps d'analyser le bilan de l'enquête réalisée en juin 2018 dans le Morbihan sur les conditions de travail des enseignants d'eps.
- Dans un second temps mieux comprendre et appréhender l'environnement professionnel dans lequel nous intervenons pour travailler aux procédures et démarches à initier pour améliorer nos conditions de travail :
  - Les élèves : effectifs, élèves à besoins particuliers
  - Le contexte : PP, Tice, toutatice
  - Les conditions matérielles : équipements, déplacements, Edtemps
  - L'environnement humain : hiérarchie, collègues.
  - Les textes : programmes, évaluations
- Proposer et construire ensemble des actions concrètes selon les problématiques locales. Quoi ? Envers qui ? Comment ? Quand ? Avec qui ?